

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP)

Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles L. 612-6, L. 613-5, D. 612-36-2 à D. 612-36-2-10 et D. 613-45
Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 26 C 112

**Commission d'examen des candidatures
(Études en France)
Année 2026-2027**

Diplôme : Licence

Mention : Physique

Année d'étude : 2^{ème} et 3^{ème} année

| | | |
|-----------------------------------|---------------------|------------------------------|
| Président de la commission | David PIETROY | <i>Maître de conférences</i> |
| Membres de la commission | Vincenzo DE MICHELE | <i>Maître de conférences</i> |

Fait à Saint-Etienne, le 28/01/2026

La Directrice

Marilyn BEAUCHAUD

LA DIRECTRICE
FACULTÉ SCIENCES ET TECHNIQUES

M. BEAUCHAUD

Le Président de l'Université Jean Monnet,
Saint-Etienne

Florent PIGEON

